



XIII^e
CONGRÈS
INTERNATIONAL
DE LA VIABILITÉ
HIVERNALE

QUÉBEC, DU 8 AU 11 FÉVRIER 2010



Québec 

LA VIABILITÉ HIVERNALE DURABLE AU SERVICE DES USAGERS

Base de données sur la neige et le verglas
Résumé

Michel Brown

Ministère des Transports du Québec

Ingénieur, Direction du soutien aux opérations

michel.brown@mtq.gouv.qc.ca

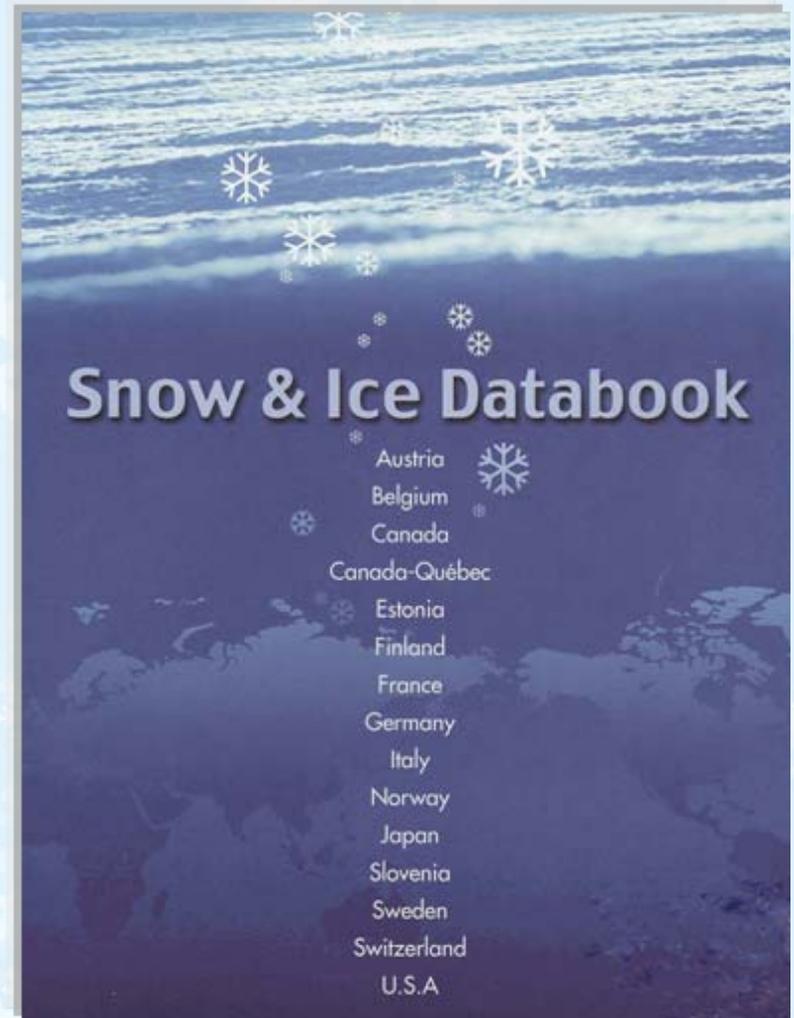
Transports
Québec 

Contexte

- La *Base de données sur la neige et le verglas* constitue un référentiel précieux couvrant le domaine de la viabilité hivernale
- Ce document rassemble les contributions de 25 pays membres du comité international B5 sur la viabilité hivernale
- Il s'agit d'une 3^e édition

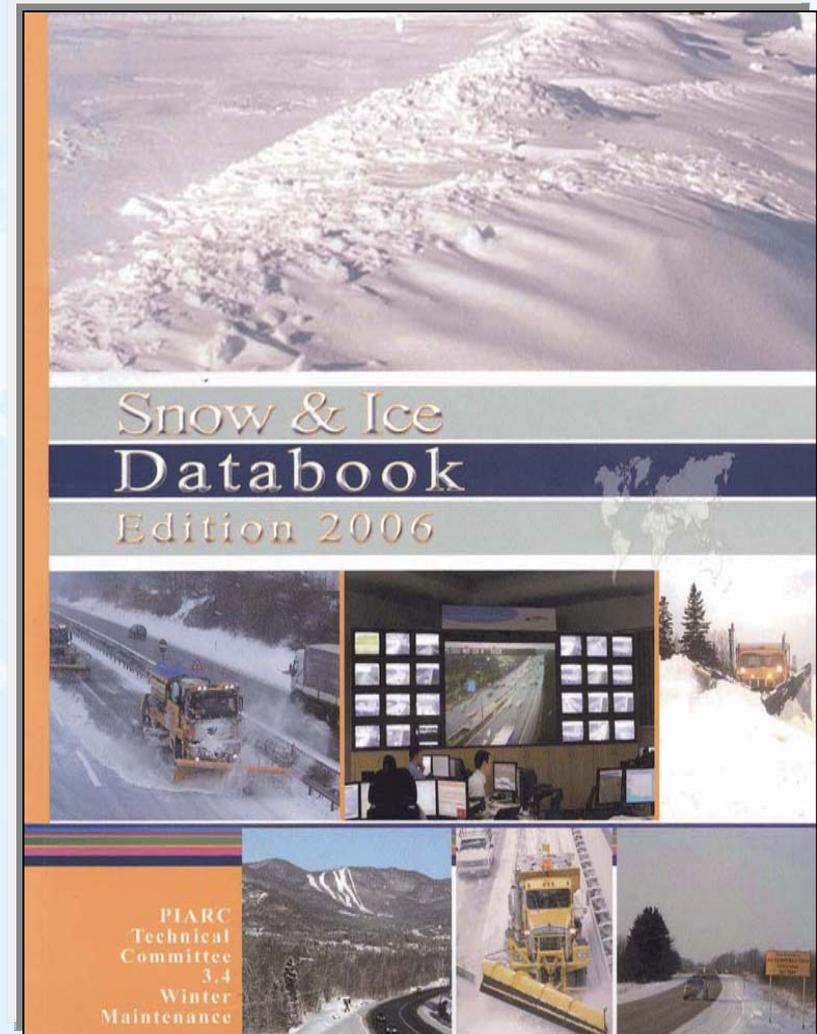
Rappel – 1^{re} parution de la base de données (2002)

- Initiative du Comité organisateur du XI^e congrès international de la viabilité hivernale de Sapporo, Japon, en 2002
- Objectif : soutenir et faciliter les échanges d'expériences entre les spécialistes du domaine
- 15 pays répertoriés



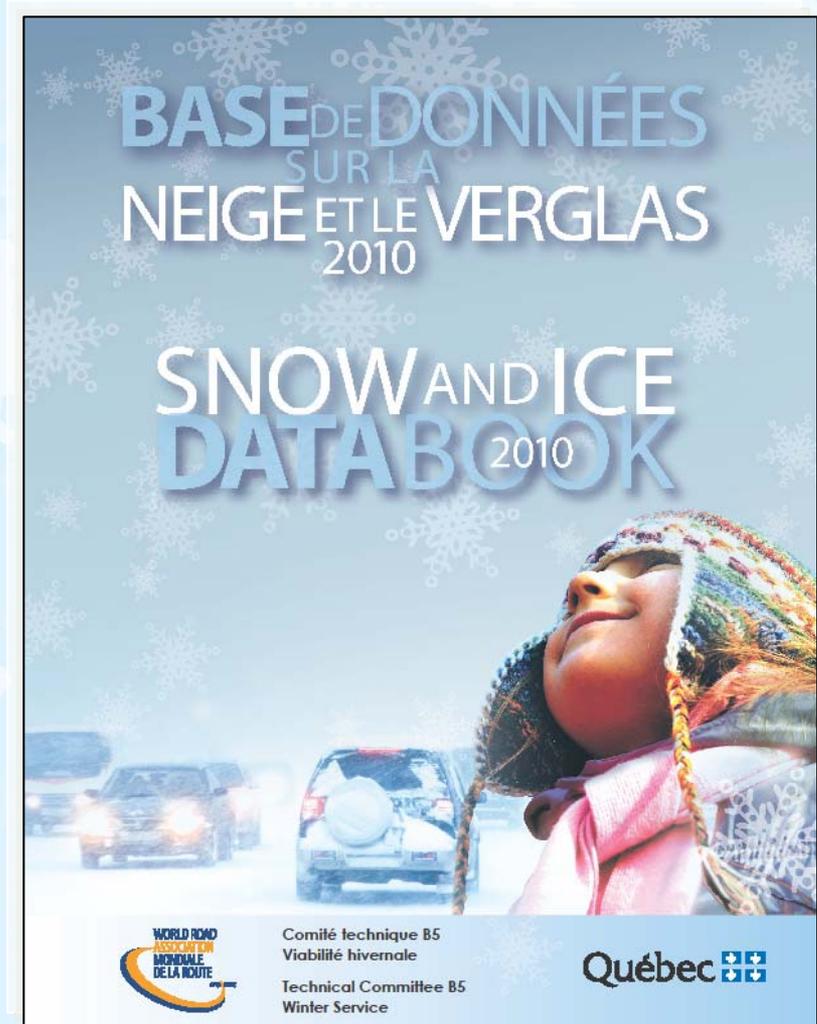
Rappel – 2^e parution de la base de données (2006)

- Pilotée par le Comité technique (CT3.4) à l'occasion du XII^e Congrès international de la viabilité hivernale de Turin, Italie
- Maintien des objectifs établis
- Organisation de l'information respectant une structure et des thématiques bien définies
- 22 pays répertoriés



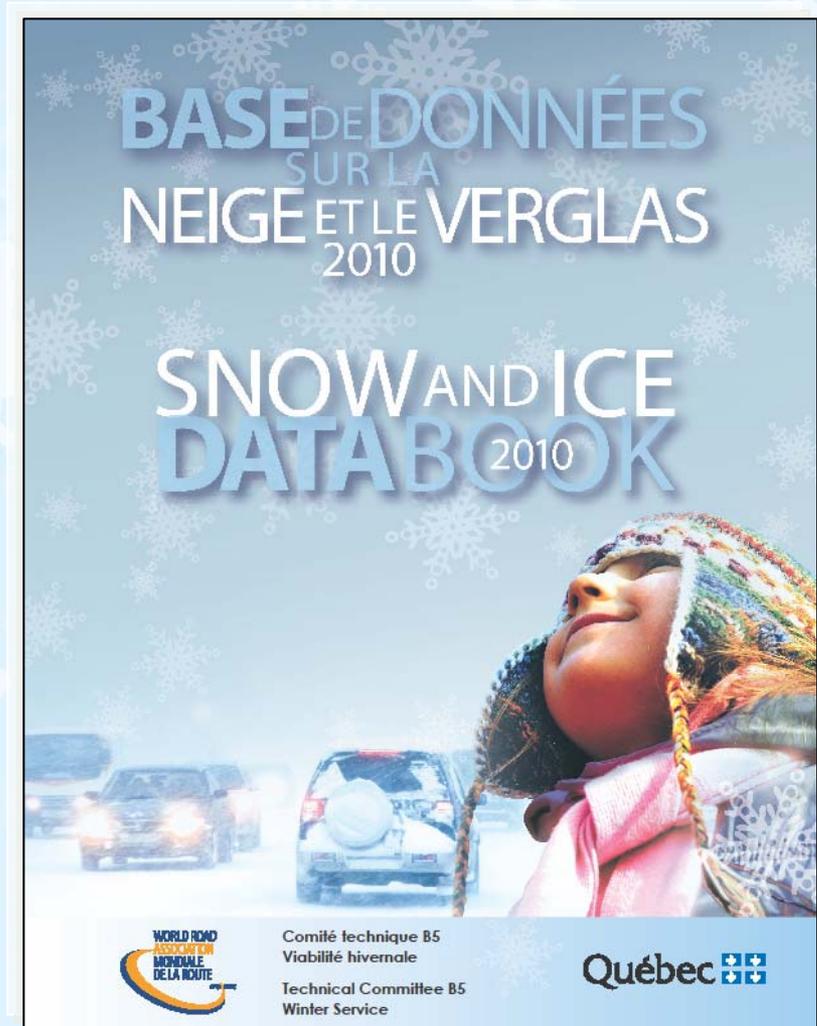
Base de données sur la neige et le verglas – Édition 2010

- Responsabilité du Comité technique B5
- Coordination des travaux de révision par le ministère des Transports du Québec
- Mise à jour des contenus existant dans l'édition (2006)
- 3 nouvelles contributions



Lignes directrices

- Respect des thèmes et des directives existantes (B5)
- Cohérence des textes et des contenus techniques
- Pertinence et compréhension des données fournies
- Traduction des textes
- Édition du document



Base de données sur la neige et le verglas – Édition 2010

- Document uniquement en format électronique (CD-Rom)
- 25 rapports nationaux bilingues
- Document dynamique
 - Fonction d'impression
 - Hyperliens
 - Navigation
 - Communication vers les auteurs (contacts)

Contact OK

CANADA-QUÉBEC

Base de données sur la neige et le verglas 2010

Matériel affecté à l'entretien du réseau

Comme l'ensemble des véhicules automobiles au Québec, le matériel affecté à l'entretien des routes en période hivernale et son utilisation sont soumis au CSR et à divers autres règlements et lois:

- la Loi concernant les propriétaires et les exploitants des véhicules lourds permet un encadrement du transport routier en introduisant un système administratif d'inscription des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds, l'attribution d'une cote de sécurité de même que l'imposition de sanctions en cas d'infractions;
- la Loi sur les heures de conduite et de repos oblige les exploitants de véhicules lourds à se soumettre à un contrôle des heures de conduite et de travail effectuées. Ainsi, pour assurer la sécurité du public et permettre de dégager les routes des accumulations de neige ou y épancher des fondants ou des abrasifs, l'opérateur de camion de déneigement peut conduire jusqu'à un maximum de 15 heures par quart de travail. Il doit cependant respecter certaines règles, dont celles-ci:

Obligations	Règles
Cesser de conduire si le cumul des heures de travail est :	> 16 heures
Nombre d'heures de repos consécutives avant de commencer un premier quart de travail	≥ 8 heures
Nombre d'heures de repos journalier durant une période de 3 jours au cours desquels sont effectués 3 quarts de travail	≥ 30 heures
Nombre d'heures de conduite au cours de 3 quarts de travail	≤ 39 heures

Heures de conduite : Heures pendant lesquelles le conducteur est aux commandes d'un véhicule lourd dont le moteur est en marche.
Heures de travail : Période qui inclut les heures consacrées à la conduite et à diverses fonctions.

De même, les propriétaires ou exploitants de véhicules lourds doivent procéder à une vérification visuelle et auditive de certaines composantes de leur véhicule dans le but de prévenir les accidents que pourrait causer le mauvais état du véhicule;

le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers à principalement pour objectifs d'assurer la sécurité des usagers de la route et de protéger les infrastructures routières (ponts et chaussées). Ce règlement fixe diverses normes limitant, entre autres choses, les dimensions et les charges des véhicules routiers circulant sur les voies publiques. En outre, au printemps, pour tenir compte de la capacité portante réduite du réseau routier en période de dégel, il impose des restrictions de charge selon trois zones définies. Selon l'évolution des conditions météorologiques, le début et la fin de la période de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés.

Figure 2 – Zones de restriction des charges

3.2 Organisation et réalisation de l'entretien d'hiver

La structure organisationnelle du ministère des Transports est largement décentralisée. Elle compte notamment deux directions générales opérationnelles dont relèvent, pour tout le territoire du Québec, 59 centres de services répartis géographiquement à l'intérieur de 14 territoires distincts. Ces unités territoriales jouissent d'une grande autonomie en matière de gestion des ressources et agissent de concert avec les organismes régionaux et municipaux présents dans le milieu.

La responsabilité d'entretenir le réseau revient directement aux centres de services qui, pour ce faire, concluent majoritairement des ententes contractuelles soit avec le secteur privé (pour 68% du réseau), soit avec les municipalités intéressées (pour 13,5%). Pour sa part, le Ministère est responsable de l'entretien de 18,5% du réseau. Pour les travaux d'entretien courant, le Ministère, tout comme le secteur privé, privilégie l'utilisation de camions à trois essieux.

Retour à la table des matières

Base de données sur la neige et le verglas - Édition 2010 62

Base de données sur la neige et le verglas – Édition 2010

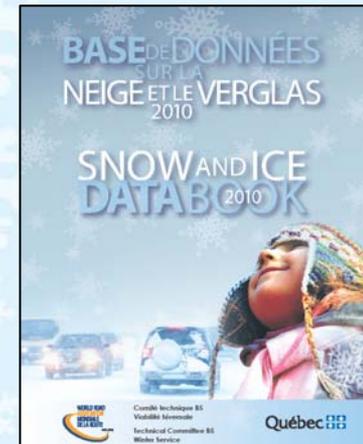
- Document uniquement en format électronique (PDF)
- 25 rapports nationaux bilingues
- Document dynamique
 - Hyperliens
 - Fonction d'impression
 - Navigation
 - Communication vers les auteurs - [liste de contacts](#)



Base de données sur la neige et le verglas – Édition 2010

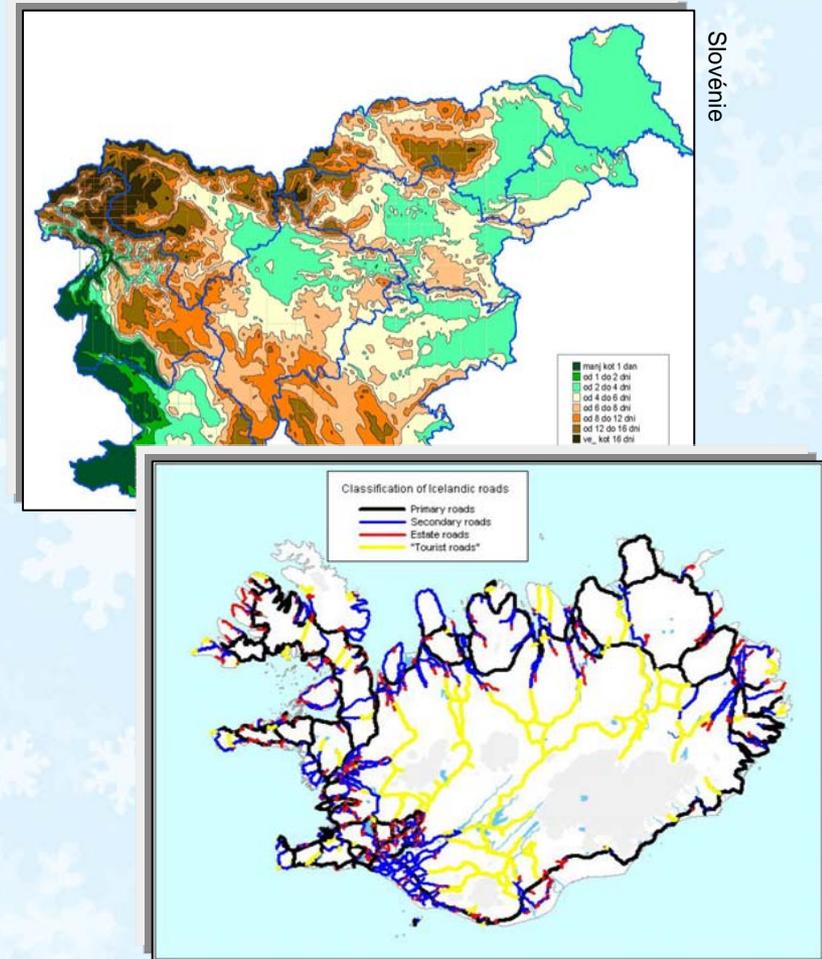
Chaque rapport couvre 4 grands thèmes

1. Données démographiques et routières
2. Données climatiques
3. Gestion hivernale des routes
4. Recherches et études en cours au sein des administrations routières participantes
5. Références (liens Internet ou autres)



1^{er} thème

- Données démographiques et routières
 - Population
 - Situation géographique
 - Institution parlementaire
 - Économie
 - Réseau routier (diversité et étendue)



Slovenie

Islande

Base de données sur la neige et le verglas – Édition 2010

2^e thème

- Données climatiques, soit :
 - Température
 - Précipitations
 - Évènements météorologiques
 - Indices hivernaux en usage



Canada-Québec



Canada-Québec

3^e thème

- **Gestion hivernale des routes**
 - Cadres législatifs et normatifs qui s'appliquent
 - Normes en matière
 - de produits et d'équipements
 - de main-d'œuvre
 - Environnement
 - Niveaux de services



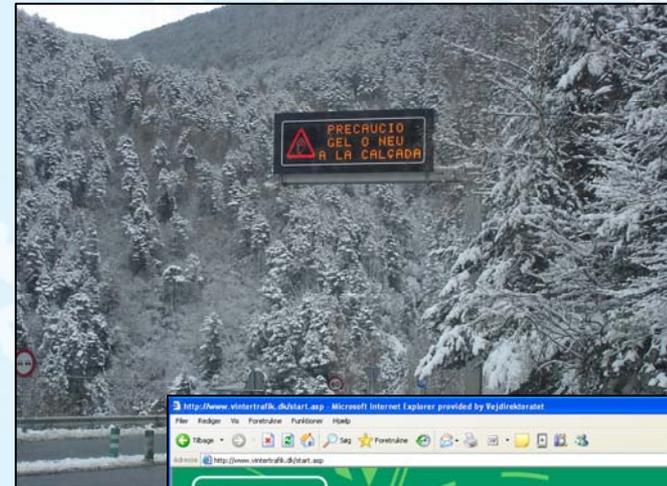
Allemagne



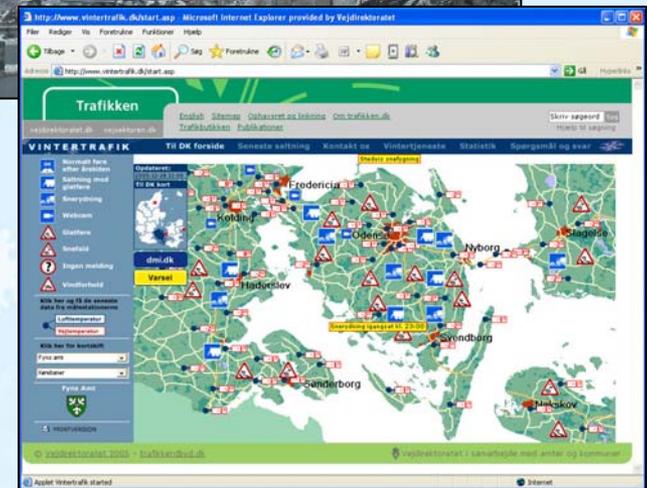
Pays-Bas

3^e thème (suite)

- **Gestion hivernale des routes**
 - Organisation et réalisation de l'entretien d'hiver
 - Partenariat public-privé
 - Évaluation des mesures d'entretien d'hiver mises en place
 - Sécurité et information aux usagers de la route



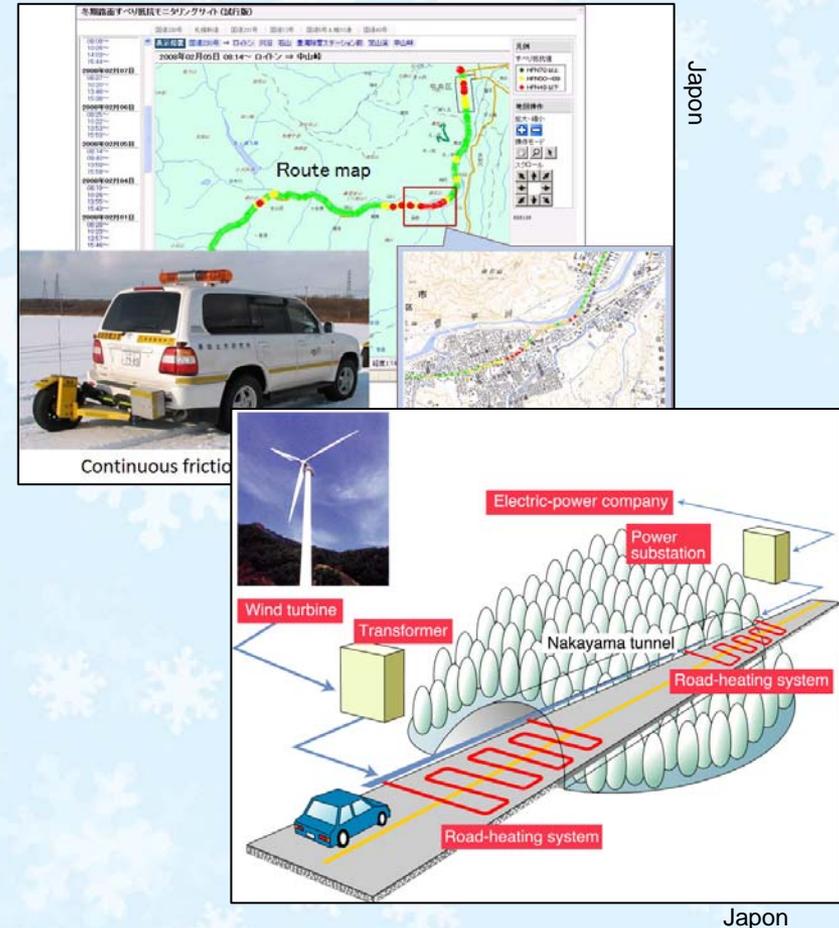
Andorre



Autriche

4^e thème

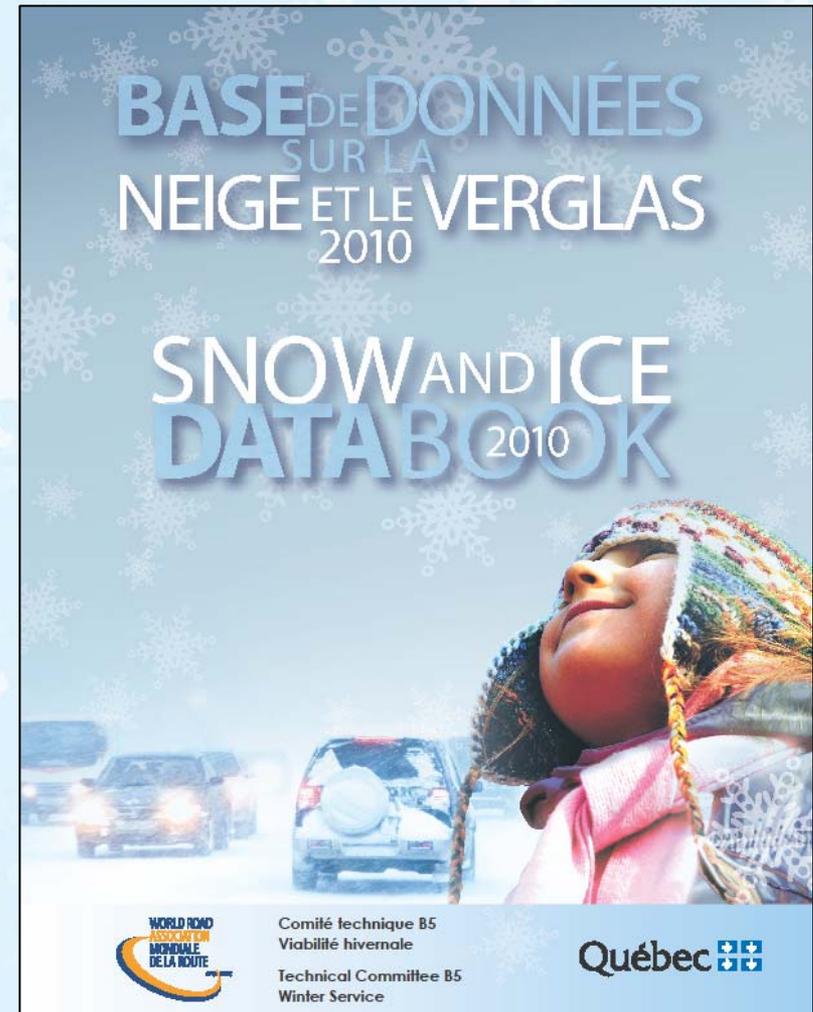
- Recherches et études en cours
 - Nouvelles technologies
 - Nouvelles approches de gestion et d'organisation



Base de données sur la neige et le verglas – Édition 2010

Remerciements

- Membres du Comité B5
- Secrétaires anglophones et francophones du Comité B5
- Personnel du ministère des Transports du Québec



Base de données sur la neige et le verglas – Édition 2010

Merci
et bonne
fin de Congrès

